



**DÉLIBÉRATION N°2019-05-03-6
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 3 mai 2019

**POINT 10 : APPROBATION DE LA DELEGATION DE COMPETENCES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
DANS LE CADRE DU PROJET NEXT**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université de Nantes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 26 voix pour et 6 voix contre la délégation au Président pour attribuer des subventions dans le cadre de l'initiative NExT jusqu'à 500 000 € toutes taxes confondues.

Un compte-rendu des subventions accordées dans le cadre du projet NExT sera présenté aux administrateurs une fois par an.

À Nantes, le 3 mai 2019
Le Président de l'Université de
Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente
Carine BERNAULT
